
Adresse de la société populaire de Castelmoron (Gironde) qui annonce d'avoir monté et équipé un cavalier et fait passer des dons du citoyen Bignon, lors de la séance du 4 thermidor an II (22 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire de Castelmoron (Gironde) qui annonce d'avoir monté et équipé un cavalier et fait passer des dons du citoyen Bignon, lors de la séance du 4 thermidor an II (22 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 420-421;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24191_t1_0420_0000_9

Fichier pdf généré le 21/07/2021

24

Les habitans de la commune de Rivières, département du Gard, protestent de leur entier dévouement à la patrie.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

[*Les habitans de la Comm. de Rivière à la Conv.: Rivière, 16 prair. II*] (2).

Représentans du peuple,

Les habitans de la Commune de Rivière, district d'uzès, département du Gard, malheureusement frontière de cet infâme Jalès, entourés de prêtres ypocrites et pervers, auxquels ils avoient une confiance aveugle pour la religion de leurs pères. Viennent aujourd'hui, non pas pour s'excuser, mais pour s'avouer coupables. ils reconnoissent, par leur conduite passée, qu'ils sont indignes d'habiter la terre libre ! à moins que votre bonté paternelle ne les laissent sur le sol qui les a vu naître que pour expier leurs crimes, en donnant à la patrie, s'il le faut, leurs biens et leur vie.

Le cœur navré de douleur, ces mêmes habitans ne craignent pas de vous dire que ce n'est pas sans douleurs qu'ils ont vu démolir leurs autels, enlever tout ce qui faisoit l'ornement de leurs églises. Mais depuis qu'une Commission composée de 10 membres, est venue leur faire entendre le langage des vrais Montagnards, des bons patriotes sansculote et qu'ils ont entendu la lecture du Rapport fait par Robespierre, au nom du Comité de Salut public contenant les principes que vous avez consacrés sur l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'Ame, ainsi que la Justice et l'équité mise au grand ordre du jour, leurs cœurs ont été émus, et cette déclaration, si digne du sénat français, a anéanti en eux toutes les super[s]titions du fanatisme, a ramené toutes les ames foibles de cette commune, égarées par une trop grande confiance qu'un deffaut de lumière et une longue habitude avoit si fortement attachés à des êtres qui n'étoient que le[s] suppôts et les instrumens de l'erreur et du mensonge.

Convaincu de toutes ces vérités, ils ont demandé, par une adresse au Représentant du peuple Borie, votre collègue, l'innoguration de la ci-devant Eglise en Temple de la Raison, ce qui leur a été accordé. Aussitôt les trois couleurs nationales en ont fait la décoration, avec la belle et sublime inscription que vous venez de décréter.

il leur restoit encore des livres propres a faire renaître ou entretenir le fanatisme; ils se sont empressé de les déposer à la Maison Commune :

Représentans, pour comble de bonheur, souffrez que ces mêmes habitans mêlent leurs expressions avec ces braves Républicains qui vous invitent à rester à votre poste. ils vous dirons du plus profond de leurs cœurs

Législateurs, poursuivez votre pénible mais glorieuse carrière. fondez la durée et le bonheur de la République universelle sur la morale, la probité et

sur toutes les Vertus. Nous reconnoissons les malheurs qu'entraînent la diversité des oppignons religieuses ! pouissent vos Décrets, dictés par la sagesse et l'équité, pesés dans la balance de la Justice, devenir l'Evangile de l'univers entier. afin que le vrai Républicain pousse dire avec enthousiasme : c'est l'expression de mon vœu que nos législateurs ont rendu. C'est L'époque et l'assurance de notre bonheur. Gloire en soit rendue à l'Être Suprême, à la Montagne et aux Commités sauveurs de la patrie.

BOUCHET, JULLIEN, BONNAURE, GALTIER, RIEU, LUNEL, PASSE, BAUQUIER, ROUX, SION, ROUVIER, autre GALTIER, BAYLE, BRAHIÉ, BOYER fils, VINCENT, autre PASSE, autre BRAHIÉ, autre BOUCHET, PETOT, DUMAS, PELLET, BLANC (*secrét. de la Sté popul.*), DUPORT, GINHOURS, ASSAD, CHAMPETIER, BOYER, autre ROUX, GINOUS, JULLIAN, autre VINCENT, TALON, DUMAYENT, PIOLLAS, BOISSIN, PAGES, autre DUMAS, PELLET, autre PASSE, GRIOLLET, BLANC, autre PELLET, M.V. GRIOLLET, VINCENT (*off. mun.*), SION (*off. mun.*), PHELINE (*off. mun.*), LA CROIX (*off. mun.*), autre VINCENT, JOUVENEL (*agent nat.*) [et 3 signatures illisibles]

[*L'agent nat. de Rivière au Présid. de la Conv.: Rivière, 22 prair. II*]

Citoyen Président, les habitans de Rivière, chef-lieu du Canton, district d'uzès, département du Gard, te font passer une adresse faite à la Convention, par laquelle ils témoignent le regret qu'ils ont de n'avoir pas été dévoué pour le bien public depuis le moment de la Révolution. daigne en faire part à tes collègues

S. et f.

JOUVENEL (*agent nat.*)

25

Le conseil général de la commune de Charolles (1) félicite la Convention sur l'impulsion énergique qu'elle a su imprimer au peuple français, et l'invite à continuer ses glorieux travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

26

La société populaire de Castelmoron, district de la Réole, département de la Gironde, annonce qu'elle a monté et équipé un cavalier qu'elle envoie à la défense de la patrie, qu'elle a fait passer à l'administration du district 4 marcs 3 onces 1/2 d'argenterie, dont le citoyen Bignon, un de ses membres, a fait don, et félicite la Convention sur ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XLII, 114.

(2) C 314, pl. 1254, p. 12 et 13.

(1) Saône-et-Loire.

(2) P.V., XLII, 114.

(3) P.V., XLII, 114.

[*Roc-Marat, s.d.*](1)

Législateurs,

La société populaire de Roc-Marat (2), toujours ferme dans les principes du plus pur patriotisme, pénétrée de la plus vive Reconnaissance qui vous est dûe pour tous vos pénibles et admirables travaux, vous félicite de toutes les mesures énergiques que vous avez prises et que vous ne cessez de prendre selon les circonstances pour nous assurer la liberté et l'égalité, fondements aussi justes qu'inébranlables de notre République, elle vous en rend mille actions de grace et vous réitère ses prières de demeurer à votre poste jusqu'à ce qu'il n'existe d'obstacles au libre exercice de nos droits. Continués donc vos heureuses entreprises; nos bras sont à vous, et des couronnes civiques vous attendent. Les divers succès de nos armées sur presque tous les points de la République nous assurent sous peu le dénouement final qui sera la destruction totale de tous les tirans et de leurs esclaves. Pit, l'infâme Pit, se verra bientôt forcé d'opter entre la mort ou sa honteuse fuite, ainsi que tous les nulsifrotes (*sic*).

Notre société ayant appris avec toute la douleur possible l'exécrable attentat commis sur les incorruptibles et respectables Robespierre et Collot d'Herbois, bénit le ciel de nous avoir conservé ces dignes Représentans que nous assurons de toute notre sensibilité. Le danger qu'ils viennent encourir est un nouveau garant de la vertu qui les anime et une preuve certaine du desespoir de nos ennemis qui, déjoués dans tous leurs complots liberticides contre l'ensemble, eguisent leurs criminels poignards contre le détail. Mais qu'ils tremblent, leur heure s'approche, et leur sang arrosant l'arbre de la liberté ne fera qu'ajouter à ses rapides progrès. Nous sommes également pénétrés de toute l'onction qu'a produite dans nos ames le sublime et consolant discours du vertueux Robespierre, ainsi que du sage décret qui en est le résultat. Nous nous engageons à en maintenir l'exécution dans toute sa pureté en empêchant le fanatisme de s'en prévaloir; les Herbets, les Ronsins et tous leurs adhérents ne nous ont jamais atteints, nous avons aisément découvert le poison de leur doctrine qui, éteignant chez l'homme tout sentiment de vertu et le portant sans scrupule à tous les crimes, devoit le faire servir d'instrument à l'intrigue de ces monstres pour le replonger dans les fers. Graces vous soient rendues, Législateurs, et soyes mille fois bénis par tout être raisonnable de la célérité courageuse que vous avez mise pour etouffer dans sa naissance le monstrueux germe de toute dissolution de société que se préparoient ces abominables auteurs, dont le supplice justement mérité vous devient un nouvel égide, opposé à la calomnie dont ces sélérats essayoient vous atteindre; mais que n'ose pas le vice contre la vertu!

O vous, vrais Montagnards qui ne vous en êtes jamais écartés, que [de] droits n'avez-vous pas à notre confiance! Les ténèbres sont dissipées, la séduction a disparu, l'air salubre de la Montagne nous frappe, elle seule, cette Montagne, sera désormais le seul point de notre raliement, nous vous

le jurons et ce ne sera pas en vain; nous tous, en phalanges innombrables et courageuses, sommes là pour vous servir de ramparts; ainsi continués avec la même ardeur, la vérité s'est fait entendre; c'est assés, vous avés vaincu.

Il nous reste à vous prier, Législateurs, d'avoir pour agréable le don que nous avons fait à la patrie d'un cavalier monté et équipé; nous vous dirons avec modestie que, pauvres en numéraire mais riches en civisme, c'est le prix de nos sueurs; mais quel sacrifice ne sont pas toujours prêts à faire les vrais sans-culotes! Nous y ajoutons aussi 6 couverts d'argent, un calice avec sa patène, pesant le tout 4 marcs 3 onces 1/2, que nous avons remis au district pour parvenir au trésor nationale, et qu'a donné le citoyen H.P. Bignon, un de nos membres.

Nous ne perdrons jamais de vue la justice, la probité et les mœurs que la Convention Nationale a mis à l'ordre du jour, que tout mortel se le rappelle, et il méritera notre estime.

Vive la République, vive la Montagne ou la vertu; guerre à mort aux tyrans, tels sont les sentimens joints à ceux de vénération et de reconnaissance que nous aurons toujours pour vous, nos dignes Représentans.

GREGOIRE (*secrét.*),

[et 2 signatures illisibles, dont celle du présid.].

27

La société populaire de Septeuil (1) félicite la Convention nationale sur ses travaux, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (2).

[*La Sté Popul. et Républ. du c^m de Septeuil à la Conv.; s.d.*](3).

Représentans d'un Peuple Libre,

Tandis que les tirans sont tous coalisés contre nous, le sol nous prodigue ses dons, la superbe apparence de la récolte la plus heureuse; les éléments et la nature concourent à affermir notre Révolution, de laquelle dépend notre bonheur commun; Tandis que ces scélétrats font leurs derniers efforts pour se préserver de la chute qui leur est préparée; nos deffenseurs intrépides détruisent leurs armées, font la conquête de leurs places-fortes, et les victoires sont pour nous toujours à l'ordre du jour. Voilà le fruit de vos travaux; de quels bienfaits n'avez-vous pas comblé le peuple français en rendant le décret du 18 floréal dernier, par lequel il reconnoit l'Etre Suprême et l'Immortalité de l'âme; vous avez par là fermé la bouche à tous nos ennemis confondus et expirans.

Les efforts de tous les crimes réunis ont échoué devant ce décret; un nouvel attentat vient encore de frapper 2 des fondateurs de notre Liberté et incor-

(1) Distr. de Montfort-le-Brutus, départ^t de Seine-et-Oise.

(2) *P.V.*, XLII, 115.

(3) C 314, pl. 1254, p. 14.

(1) C 311, pl. 1232, p. 19; *J. Fr.*, n° 665 (*sic pour 666*).

(2) Ci-dev^t Castelmoron.